

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents à la commune	en	15
	exercice	14
Présence physique		

Date de la Convocation : 25/01/2013

Date d'affichage : 25/01/2013

Objet de la délibération :
Approbation du cahier des charges et règlement de consultation PLU



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture, le 07/02/2013 et publication, du 07/02/2013 ou notification, du 07/02/2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT BONNET DU GARD
Séance du 01 février 2013

L'an deux mil treize et le vendredi premier février à dix-neuf heures, le conseil municipal délibérant de la Commune de Saint Bonnet du Gard, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine PERIDIER, Maire de Saint Bonnet du Gard.

PRESENT(E)S :

Mmes Sandrine PERIDIER, Florence BUFFIN, Muriel ZULBERTY, Annelie AXELSSON, Marina ROOSEVELT.

Mrs Jean Marie MOULIN, Michel MAURIN, Gérard GALTIER, Jean Victor ADRAGNA, Gérard LEAUNE, Pascal RENARD.

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S :

Mme Catherine THOMAS
M Olivier ARNAUD

ABSENT(E)S NON EXCUSE(E)S :

Carmen GILLIO

PROCURATION(S) :

Madame Catherine THOMAS donne procuration à Madame Sandrine PERIDIER

Madame Muriel ZULBERTY a été désignée secrétaire de séance. Début de la séance à 19 h 00.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil: ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'a acceptées.

Lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2013 avec l'ajout de « Macé » dans les divers.

APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES ET REGLEMENT DE CONSULTATION PLU

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient suite à l'approbation de la délibération N°21-06-2012 portant sur la prescription d'une procédure de révision générale du POS (Plan d'Occupation des

Sois) valant prescription du PLU (Plan Local d'Urbanisme) le 26 juin 2012 et rendue exécutoire après dépôt en Préfecture le 02 juillet 2012, de procéder à une approbation de principe du cahier des charges et du règlement de consultation PLU (Plan Local d'Urbanisme).
Après lecture du cahier des charges et du règlement de consultation PLU (Plan Local d'Urbanisme),

Et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE le cahier des charges et le règlement de consultation PLU (Plan Local d'Urbanisme) dans leur intégralité.

AUTORISE Madame le Maire à lancer la consultation pour le recrutement d'un cabinet d'étude.

DIT QUE la commission d'appel d'offres créée lors de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2008 se réunira au terme de la consultation.

Ainsi fait et délibéré à Saint Bonnet du Gard, le 01 février 2013.

Le Maire,
Sandrine PERIDIER

